

INDEX ÉGALITE PROFESSIONNELLE FEMMES / HOMMES DE L'ANNÉE 2021

Conformément à la loi du 5 septembre 2018 pour la liberté de choisir son avenir professionnel et à son décret d'application du 8 janvier 2019, visant à supprimer les écarts de rémunération entre les femmes et les hommes, la société Conserves France publie son Index.

En quoi consiste cet index ?

L'index sur l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes est une note sur 100, obtenue à partir de 5 indicateurs :

- L'écart de rémunération entre les femmes et les hommes (noté sur 40 points).
- L'écart de taux d'augmentations individuelles entre les femmes et les hommes (20 points).
- L'écart de taux de promotions entre les femmes et les hommes (15 points).
- Le pourcentage de salariées ayant bénéficié d'une augmentation dans l'année de leur retour de congé maternité (15 points).
- La présence de femmes parmi les 10 plus hautes rémunérations de l'entreprise (10 points).

L'index sur l'égalité femmes-hommes au sein de Conserves France

L'égalité entre les femmes et les hommes est un des enjeux majeurs sociétaux que la société Conserves France s'est engagée à relever.

Le résultat de notre index pour l'année 2021 de 82/100 (voir le détail ci-dessous) témoigne de la pertinence des actions que nous menons chaque jour afin de lutter contre les discriminations.

	valeur de l'indicateur	points obtenus	nombre de points maximum des indicateurs calculables
1- écart de remuneration (en %)	2,5	37	40
2- écarts d'augmentations individuelles (en points de %)	0,9	20	20
3- écarts de promotions (en points de %)	5,9	5	15
4- pourcentage de salariés augmentés au retour d'un congé maternité (%)	100	15	15
5- nombre de salariés du sexe sous-représenté parmi les 10 plus hautes rémunérations	2	5	10
INDEX (sur 100 points)		82	100